

lundi 15 janvier 2024

ENSEIGNEMENT DES ARTS DU CIRQUE

Le lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin propose un enseignement rare arts du cirque (optionnel pour la classe de seconde, de spécialité pour les classes de première et terminale) depuis 2012. Celui-ci propose à des jeunes un parcours d'ouverture culturelle, artistique autour des arts du cirque et une formation physique qui permettent de faire du corps un moyen d'expression privilégié. Il constitue une voie possible de préparation aux concours d'entrée des écoles supérieures en Arts du cirque - Centre National des Arts du Cirque (CNAC), Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR), Académie Fratellini... - mais ouvre plus largement à une pluralité de poursuites d'études. L'enseignement s'adresse aux élèves ayant un intérêt pour **et** une aptitude à la pratique d'activités physiques artistiques ; il est toutefois accessible à des élèves débutants dans la pratique.

Cet enseignement exigeant est ouvert à tous les élèves de troisième dans et hors académie via une procédure de recrutement sélective selon l'agenda suivant :

- 23 mars 2024 – journée portes ouvertes
- 29 avril 2024 – date limite de retour du dossier de candidature
<https://www.arts-du-cirque-doisneau.fr/medias/files/formulaire-2024-papier.pdf>
- 15 mai 2024 – épreuve et entretien de sélection

L'établissement dispose d'un internat permettant aux élèves dont le lieu de résidence est éloigné de suivre leur scolarité dans d'excellentes conditions tout en bénéficiant d'un projet d'accueil fédérateur.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs les chefs d'établissement, l'expression de ma considération distinguée.

Benoît Burille
proviseur

